

N°80
JUN
2022

Saint-Georges



du Bois

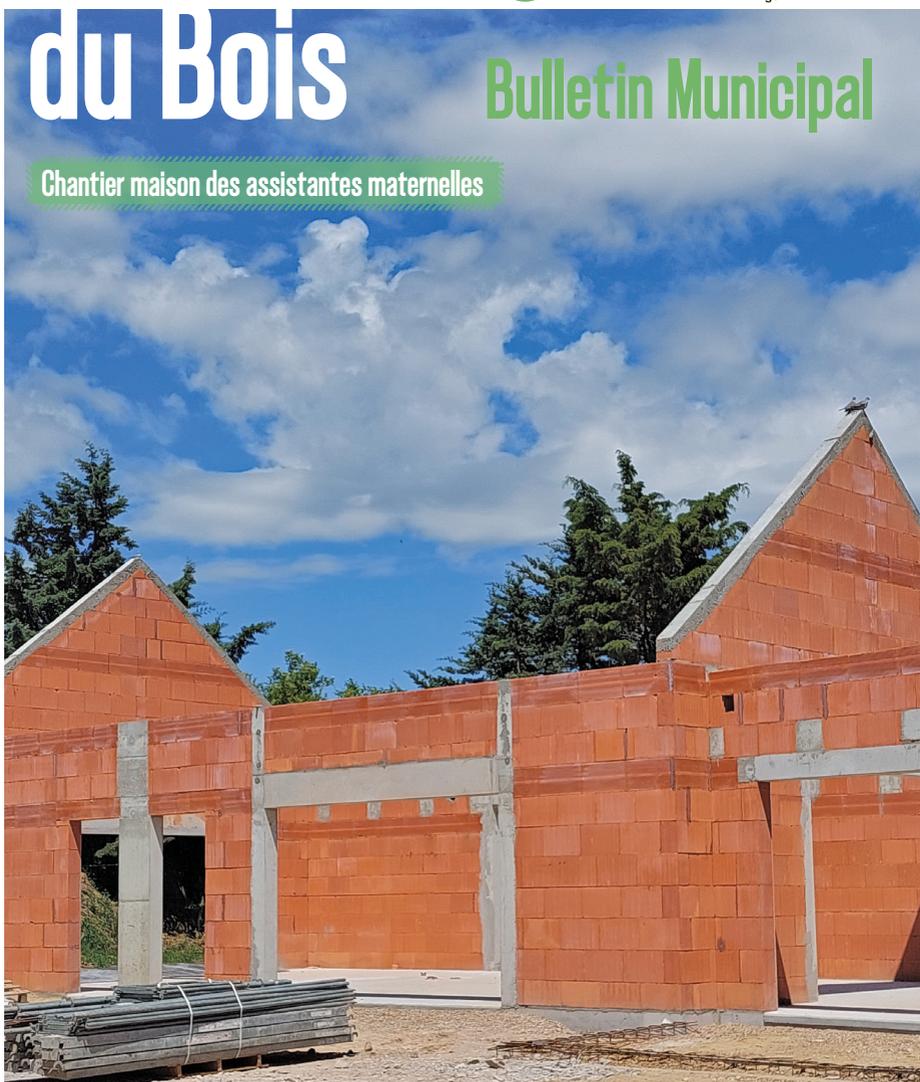
Bulletin Municipal

Chantier maison des assistantes maternelles

Associations P31/38
Brèves P39-41
Notre commune P42/43

Vie Scolaire P18/19
Enfance/Jeunesse P20/23
Conseil Municipal P24/29
Perspectives P30

Édito P2
Actualités P3/13
Travaux P14/16
Rétrospectives P17



Élections législatives :
dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00.

www.sgdb72.fr



Il y a quelques jours, nous avons procédé à l'inauguration du début de chantier de la Maison d'Assistantes Maternelles contigu à l'espace Trompe souris, à côté de l'accueil périscolaire. Le chantier est maintenant bien lancé et l'espoir est permis de disposer de cette installation en début d'année 2023.

La réalisation sans retard sera d'autant plus importante que le projet d'écoquartier du Clos des Hayes, au sein duquel est prévue une micro-crèche privée, prend plus de temps qu'envisagé à voir le jour.

Il se fera mais les difficultés économiques que nous rencontrons sur les coûts des matières premières le rend plus compliqué à sortir.

Ces équipements d'accueil de la petite enfance sont une priorité pour faciliter l'accueil des familles dans notre village.

Un autre équipement vient d'être mis à disposition du jeune public, c'est la tyrolienne dans l'espace de loisirs des Hayes ; Il complète harmonieusement cet ensemble qui s'approche de sa configuration finale.

Nous aurons à travailler dans les semaines qui viennent à y adjoindre des arbres pour créer à terme des points d'ombre sans oublier des toilettes publiques prévues au moment de la réalisation de l'écoquartier.

En cette année 2022, nous agrandirons le parking situé au milieu de la rue de Souigné afin de fluidifier le stationnement de l'ensemble des riverains ; les travaux devraient se dérouler au second semestre.

Plus difficile est le futur vestiaire près du terrain de foot qui a été terminé au printemps. Initialement sa construction devait être concomitante mais, après quelques retards techniques, l'appel d'offres qui a été lancé est arrivé pendant la période d'explosion des prix. A ce jour, la proposition la moins-disante reçue dépasse notre budget prévisionnel de 120 000 €.

Nous retravaillons le contenu du projet afin de dégager une solution dans les meilleurs délais.

Nous sommes aussi dans l'attente de la réalisation du boulodrome dont la construction nous est promise depuis le mois de...mars. Les délais de livraison des matériaux de construction et notamment du bois et des panneaux photovoltaïques sont à l'origine de ce retard.

Si quelques projets sont décalés, la volonté de les voir se réaliser a été réaffirmée dans le cadre du vote du budget 2022 qui a confirmé leur inscription dans nos engagements financiers. **Ce budget a été voté sans augmentation des taux communaux.**

Nous venons aussi de lancer les premières études préalables avec les services de Le Mans Métropole pour le réaménagement du centre bourg qui sera le grand projet des années à venir. Son inscription dans le plan stratégique des investissements de la Métropole a d'ailleurs été voté lors du conseil communautaire de mai dernier.

D'ici là, nous vous donnons rendez-vous pour quelques évènements festifs, dont la journée des peintres le 26 Juin et le feu d'artifice le 13 Juillet, tous les deux à l'étang du Parc de la rivière, organisés conjointement avec la commune voisine d'Étival.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
mairie-sgdb@orange.fr

La tyrolienne est ouverte au public

L'implantation de la tyrolienne avait été annoncée à l'occasion des vœux de début d'année. Après avoir été très attendue, et malgré quelques difficultés de dernière minute sur les conditions de montage, tout est en ordre et ce nouvel équipement de l'aire de loisirs des Hayes est **ouvert au public de 5 à 12 ans**.

Elle rejoint les équipements existants : city stade, piste BMX, pont ouistiti, petite maison, araignée et aire de pétanque.

Nous demandons aux parents ou adultes référents de bien veiller aux respects des consignes d'âge pour chaque jeu.

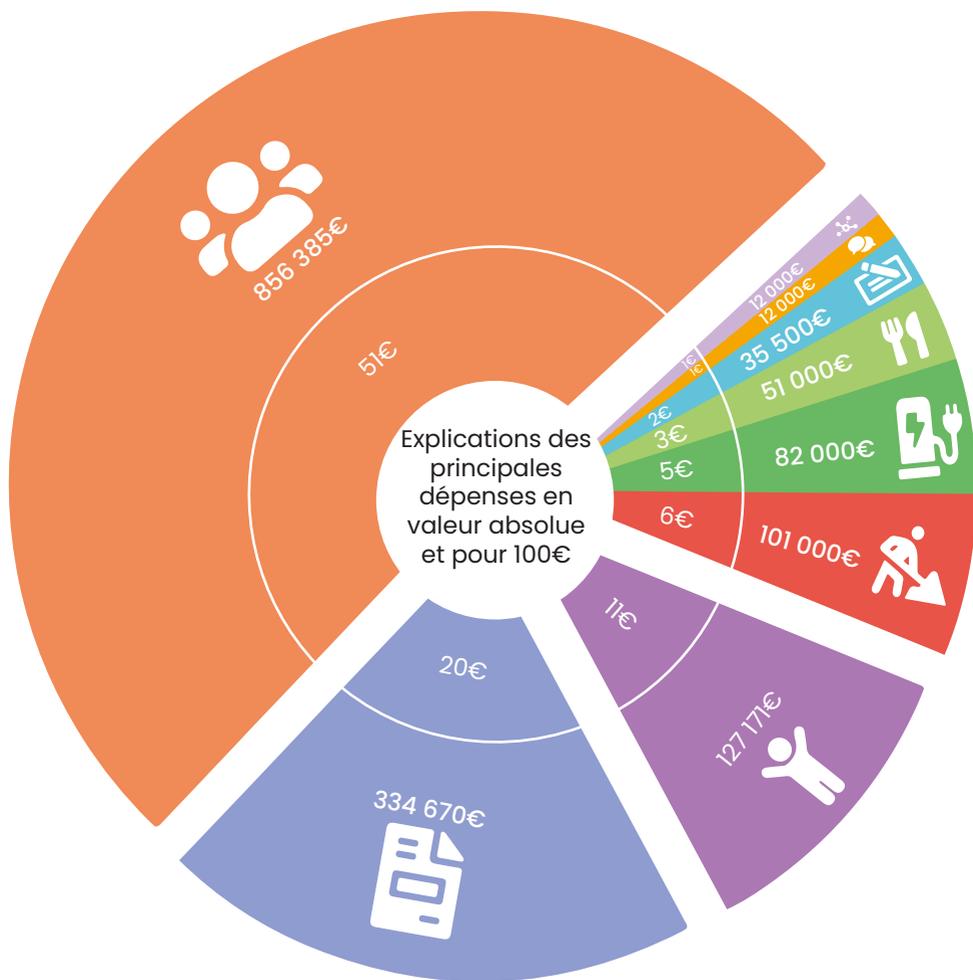


Budget 2022

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux de l'année 2021 concernant les taxes locales. Le budget global de cette année 2022 (fonctionnement et investissement) est de 2 794 421€. Avec les graphiques (page 4 et 5) vous pouvez voir le budget attribué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le montant des nouveaux investissements pour cette année atteint 1 121 856€.



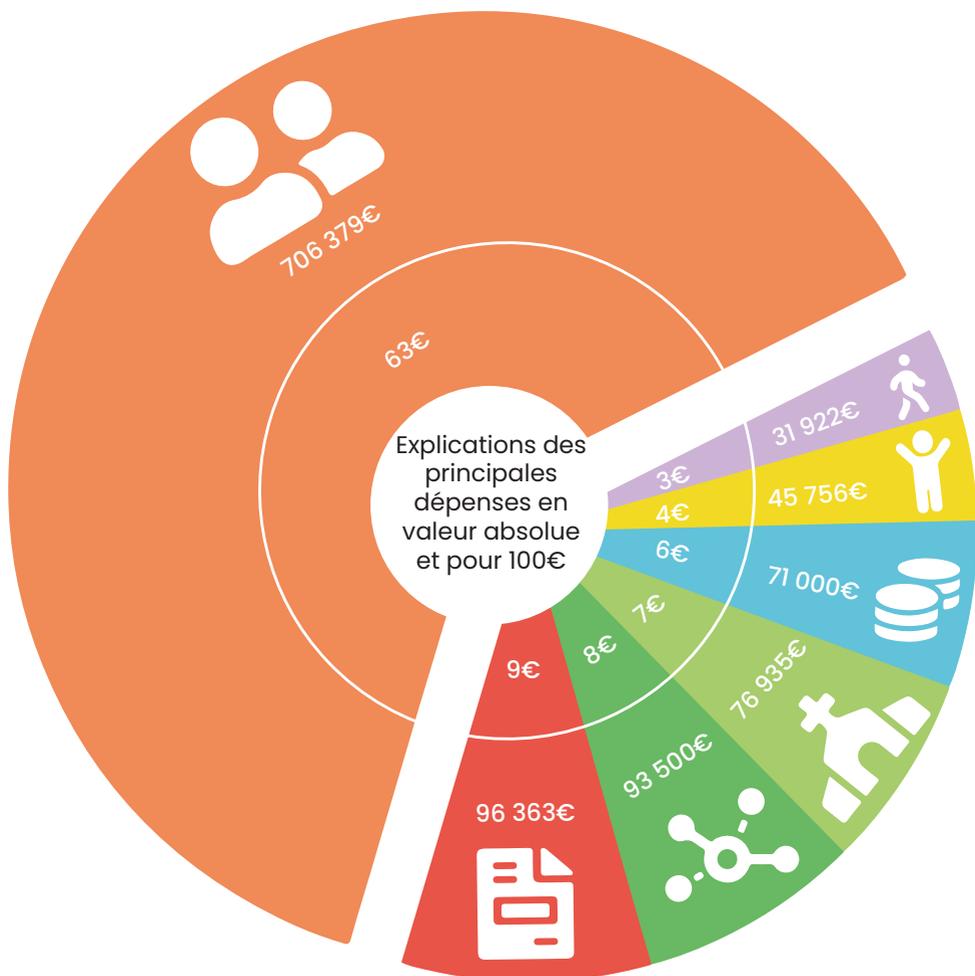
Fonctionnement 2022



- Charges de personnel
- Charges générales
- Service enfance et loisirs
- Entretien des bâtiments et extérieurs + Maintenance
- Fluides et Énergie
- Alimentation Cantine + Accueil Périscolaire
- Remboursements intérêts
- Communication
- Subventions associations

Dépenses Réelles: **1 672 565€**

Investissement 2022



- Services à la population (Construction M.A.M)
- Autres
- Vie Associative et Culturelle (Provision extension Salle Associative/Espace culturel)
- Amélioration patrimoine (Travaux École/Bolodrome/Logement/cimetière)
- Emprunt
- Enfance et jeunesse (Aménagement jeux + Matériel informatique/Éclairage)
- Amélioration cadre de vie (plantations/chemins)

Dépenses Réelles: **1 121 856€**

Accueil Mairie: Bienvenue à Solène Hernandez

Vous l'avez peut-être déjà côtoyé en vous rendant à l'accueil de la Mairie, Solène HERNANDEZ a rejoint l'équipe administrative de la Mairie depuis début avril. Solène arrive de la Poste où elle exerçait des fonctions similaires dans un bureau du Mans.

Très prochainement boisgeorgienne, elle rejoint déjà notre commune pour son activité professionnelle.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Projet de nouvelle antenne-relais: résultat de l'enquête

Dans le précédent bulletin, nous vous invitons à répondre à un questionnaire sur la qualité de la téléphonie mobile dans notre commune, plus particulièrement avec l'opérateur Orange. Vous avez été une vingtaine de foyers à répondre et à souhaiter très majoritairement une amélioration de la qualité de service. A la question posée de recherche d'un nouvel emplacement pour accueillir une nouvelle antenne-relais, vous répondez OUI à une très large majorité (76%).



Nous avons rencontré les techniciens retenus par l'opérateur Orange afin de leur demander de privilégier une installation de leur nouvelle antenne sur le pylône actuel situé à la Blanchardièrre, duquel l'opérateur historique est absent. Les contraintes techniques qui nous ont été présentées font que cette hypothèse ne serait pas possible. Nous avons demandé qu'une étude approfondie sur ce support existant soit menée. Toutefois en cas d'impossibilité, nous avons identifié un emplacement sur ce même site de la Blanchardièrre mais sur la partie haute du terrain (cette topographie permet alors de répondre aux besoins des zones identifiées comme déficitaires). Le pylône serait alors implanté près du portail d'entrée du site et n'entraînerait l'abattage d'aucun arbre existant (voir photo).

Les résultats de l'enquête sont les suivants :

Qualité des communications :

- Mauvaises et assez mauvaises : 64%
- Qualité variable selon les moments : 23%
- Bonne qualité : 12%
- Souhaitent un nouvel équipement (sans autre commentaire) : 59%
- Souhaitent un nouvel équipement avec commentaires (pas trop proche des habitations, sans abattre d'arbres, etc...).....:17%
- Ne souhaitent pas un tel équipement.....:17%

Conseillers numériques à Saint Georges du Bois

A partir du 15 juin 2022, la commune de Saint Georges du Bois accueillera deux conseillers numériques France Services. Ce nouveau service a été initié par l'Etat dans le cadre du plan de relance, en partenariat avec Le Mans Métropole.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Ces conseillers numériques proposeront, en mairie, un accompagnement gratuit pour toutes les démarches numériques.

Quelques exemples :

- Utiliser une messagerie électronique, un réseau social
- Participer à une visioconférence
- Utiliser une plateforme de recherche d'emploi
- Réaliser un CV et le diffuser, déposer une candidature
- Faire sa déclaration sur le site de Pôle emploi
- Trouver un logement sur internet
- Déposer une annonce sur un site de petites annonces
- Payer en ligne
- Créer et utiliser un espace personnel sur les sites des grands services publics (France Connect)
- Découvrir les outils pour optimiser sa consommation énergétique

Les conseillers numériques seront présents : A la mairie tous les mercredis du 15 juin au 14 juillet 2022 de 15h30 à 18h. Accueil gratuit et sans rendez-vous. N'hésitez pas à venir les solliciter !!!

COURS INFORMATIQUE POUR GRANDS DÉBUTANTS

Depuis fin mars pour quelques-uns d'entre vous le mercredi soir rime avec informatique. En effet les cours d'informatique pour grands débutants mis en pause suite à la crise de la COVID ont repris depuis fin mars.

Pour rappel, ces cours gratuits tentent de vous familiariser avec l'outil informatique, par exemple en apprenant à faire des recherches sur Internet, envoyer, répondre, transférer des emails, ...

La particularité de ces cours est le suivi et la continuité. Chaque inscrit est assuré d'avoir environ 10 séances de cours d'1h30 avec notre formateur. C'est l'occasion pour la municipalité de remercier notre formateur bénévole, Armindo FERNANDES pour son engagement, sa pédagogie et sa patience.

Les inscriptions sont actuellement closes, mais une nouvelle série de cours devrait débuter en septembre. Pour des besoins plus ponctuels il existe aussi les permanences des conseillers numériques du mercredi après-midi. Les deux offres sont totalement complémentaires.



SURE: Service Unique pour la Rénovation Énergétique des logements du Pays du Mans

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour participer à la réduction de la consommation de CO2. C'est donc un enjeu pour chacune et chacun d'entre nous et pour les générations qui vont nous succéder. Les bâtiments sont, d'une manière générale, la plus grosse source de consommation d'énergie. C'est dans ce domaine que nous pouvons agir et mesurer des résultats concrets pour l'environnement et aussi pour notre pouvoir d'achat.

Depuis plusieurs années, nous sommes sollicités par des intervenants nous proposant des dispositifs d'isolation, quelque fois à des conditions financières exceptionnellement basses. Si, dans certains cas (rares...) cela correspond à des mesures ayant effectivement existé, il y a malheureusement beaucoup de tromperie.

C'est pourquoi, les élus du Pays du Mans (Le Mans Métropole + 5 autres communautés de communes) se sont regroupés pour vous proposer un dispositif sûr. Il s'agit du Service Unique pour la Rénovation Énergétique (S.U.R.E.). Par l'intermédiaire d'un opérateur dénommé CITEMETRIE, vous pouvez obtenir toutes les informations utiles pour identifier l'ensemble des aides existantes en matière d'énergie.

Vous pouvez prendre contact avec CITEMETRIE pour toute information et pré-étude que vous souhaitez. Aucune participation à ce stade de la démarche ne vous sera réclamée. **Tél : 02.52.35.04.26**

Nous vous garantissons la sûreté de la démarche et l'engagement de vos interlocuteurs à répondre à vos questions dans le cadre des dispositifs en vigueur. L'amélioration énergétique de nos bâtiments **EST L'ENJEU MAJEUR DE LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT.**

Agissons avec S.U.R.E., c'est sûr...

Comme évoqué lors de la réunion, sur Le Mans Métropole **les permanences seront sur rendez-vous** à partir de ce mois-ci. Elles auront lieu jusqu'en septembre 2022. Pour rappel, les personnes peuvent être accueillies dans une commune différente de celle de leur lieu de résidence.

Dates à venir pour les mois de juin et juillet (voir tableau ci-dessous) :

Commune	Lieu	Jun	Juillet
Le Mans	La Fabrique 5 Bd. Anatole France Le Mans	15/06	13/07
Allonnes	Hôtel de ville Esplanade Nelson Mandela	24/06 De 9h00 à 12h00	



Vous avez un projet de rénovation énergétique ?



02 55 44 10 10

www.sure-paysdumans.fr

Appel gratuit, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



Service Unique pour la Rénovation Énergétique des logements du Pays du Mans



@paysdumans www.paysdumans.fr





La borne de recharge pour véhicules électriques fonctionne

Actuellement, la borne de recharge pour véhicules électriques, **située sur le parking de l'école Trompe Souris** – rue de Souligné, fonctionne avec une carte ou un badge, que vous pourrez vous procurer auprès de l'opérateur de votre choix, parmi la liste qui suit. Il vous suffira de présenter cette carte à la borne (voir photo).

Comment recharger sa voiture électrique sur une borne de recharge publique ?

Disposer d'une carte de recharge ou d'un badge qui donne accès à la borne de recharge. Avoir une voiture et un câble compatible avec la borne de recharge.



Bibliothèque municipale

A pleine page



Les actualités du printemps

Venez découvrir dans votre bibliothèque les dernières nouveautés proposées par les Bénévoles d'A Pleine Page.

Enfants et adultes, adolescents, vous trouverez des romans de tout style, des albums, des bandes dessinées... choisissez parmi vos propositions et les coups de cœur des Bénévoles.

Nous vous attendons pour vous les faire découvrir, partager vos goûts et vos envies et, déjà, préparer les prochains achats...

A très bientôt et bonne lecture!

Voici les horaires de la bibliothèque pour cet été :

- Horaires habituels jusqu'au 13 juillet

(Lundi 16h30-18h30, mercredi 10h-12h / 14h30-18h30, samedi 10h30-12h)

- ouverture les mercredis matins et samedis matins pour les 2 dernières semaines de juillet

- fermeture de la bibliothèque les 3 premières semaines d'août.

- horaires habituels à partir du 23 août

Commémoration du 8 mai 1945

C'est sous un soleil printanier que le Maire Franck BRETEAU et les représentants de l'U.N.C. ont commémoré le 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Cette cérémonie s'est déroulée en public, comme avant la COVID, et avec la participation d'enfants de la classe de CM2 de l'école Trompe Souris. Les élèves qui ont souhaité participer activement à cette cérémonie et à notre devoir de mémoire ont récité 2 œuvres d'illustres poètes résistants ;

- **Gabriel Peri, de Paul ELUARD**
- **Ce cœur qui haïssait la guerre ..., de Robert DESNOS**

Après la lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, par le Maire Franck BRETEAU, il fut procédé à une remise de gerbe et à une minute de silence en mémoire de toutes les victimes des conflits armés.

Ce 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale est aussi la 1ère commémoration du 8 Mai alors qu'une guerre est en cours sur le continent Européen. Franck BRETEAU a souhaité rendre hommage à la solidarité des peuples européens concrétisée à Saint Georges du bois par l'accueil il y a quelques semaines de familles Ukrainiennes. Cette solidarité est une valeur forte de l'Europe depuis toujours ; c'est ainsi que nous nous réjouissons de savoir que la famille TATAROV, accueillie depuis 2015 suite à l'annexion de la Crimée par la Russie, a obtenu début mai la nationalité Française par décret du président de la République.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

MOBY: Programme d'accompagnement à l'écomobilité scolaire

MOBY, le projet qui veut promouvoir et favoriser l'écomobilité et la mobilité douce scolaire poursuit son déploiement. La société EcoCo2 voulait un pilotage local du projet MOBY, c'est ainsi qu'EcoCo2 a signé un partenariat avec l'association Cyclamaine. Aude REYNAUD est la nouvelle animatrice du projet MOBY et a été spécialement recruté par Cyclamaine pour piloter le projet MOBY de Saint Georges du bois.

Le 24 mars dernier ; événement de lancement MOBY ; fut l'occasion pour Aude REYNAUD de prendre ses fonctions d'animatrice MOBY, mais aussi de rencontrer les enseignants, les parents et les enfants. Depuis, plusieurs actions ont eu lieu ; diagnostic marchant, entretiens individuels avec des enseignants, parents et enfants pratiquant déjà une mobilité douce scolaire, sondage en ligne, ...

Les prochaines échéances sont le rapport de l'analyse du sondage en ligne mais aussi une sensibilisation à l'écomobilité. Cette sensibilisation consiste en 2 animations dans chacune des classes de primaire. Ces animations conçues et dispensées par Aude REYNAUD seront déployées tout d'abord en Juin puis un rappel sera fait en Septembre.



MOBY

Le programme d'accompagnement à

**L'ÉCOMOBILITÉ
SCOLAIRE**



Randonnée Geocaching: Découvrir le territoire en utilisant les nouvelles technologies

Nous avons le plaisir de vous proposer un après-midi convivial en plein air, le mardi 14 juin 2022

Le géocaching est une sorte de jeu de piste, une

randonnée numérique sur la commune qui nous permettra de découvrir le territoire à travers la recherche de caches.

Inscription obligatoire - places limitées

Une fois votre inscription validée, nous vous transmettrons les informations nécessaires au bon déroulement de l'après-midi. Une application est à télécharger sur le téléphone portable. Cette application est facultative car vous pouvez aussi suivre l'équipe pour le plaisir de la découverte.

Nous clôturerons ce temps par un goûter offert par la municipalité.

Activité gratuite réservée aux 60 ans et plus

Animation organisée en partenariat avec Familles de la Sarthe, avec le concours financier de la CNSA dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Renseignements/Inscription par mail ropars.martine@gmail.com

Ou au 06 81 32 03 50



Fibre optique: l'équipement des infrastructures se poursuit

Dans plusieurs endroits de la commune et sur la route du Mans, vous avez dû remarquer les petits camions blancs de l'entreprise Axione qui perturbent quelques fois la circulation avec la mise en place de circulation alternée ; Il s'agit de la poursuite du déploiement de la fibre optique qui s'accélère sur notre commune.

Pour ce chantier, Saint Georges est divisé en deux parties dites Sud (la partie basse du village) et Nord (la partie haute du village).

A la fin de la période de chantier, commence la période dite de « gel commercial » dont la durée est de trois mois. Pendant cette période les opérateurs de votre choix peuvent vous contacter et vous faire des propositions commerciales mais n'ont pas le droit de vous faire signer de contrats.

Passée cette période (autour du mois de juillet selon votre zone), vous pourrez alors choisir l'opérateur qui vous amènera la fibre à votre domicile.

Nous attirons votre attention sur la nécessaire vigilance à apporter au moment de votre installation. En effet, les entreprises qui interviennent pour le compte des grands opérateurs sont souvent des sous-traitants de sixième ou septième rang, que l'opérateur que vous choisirez risque de ne pas connaître en cas de malfaçon.

Sur l'avancement de la fibre dans votre quartier, vous pouvez consulter le site ci-dessous pour en savoir plus:

Recherche par adresse dans la commune :

<https://maconnexioninternet.arcep.fr/>

Comment faire installer la fibre optique une fois que son logement est éligible ?

Une fois que le logement est éligible à la fibre, l'utilisateur peut **choisir un abonnement fibre** parmi les opérateurs disponibles. **C'est l'opérateur choisi qui demandera l'installation** de la prise fibre dans le logement. **La démarche et le coût** varient notamment selon si le logement est un appartement ou une maison individuelle.

Si c'est un appartement, tout est pris en charge par l'opérateur. **L'utilisateur ne paye pas le raccordement**. Attention toutefois à bien avoir accès au local technique à l'heure du rendez-vous, sans quoi le technicien ne pourra pas effectuer le raccordement.

Pour le raccordement d'une maison individuelle, le coût du raccordement peut être à la charge de l'habitant, **selon les opérateurs et le type de raccordement** (aérien ou souterrain). Son coût peut varier de **0€ à 299€** selon l'opérateur, il est donc recommandé de se renseigner avant de choisir l'opérateur.



Inauguration du début de chantier de la M.A.M

Le mercredi 18 Mai a vu l'inauguration du début de chantier de la future Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.) située au 20 rue de Sablé. Cette M.A.M. accueillera début 2023 quatre assistantes maternelles dont deux nouvelles dans des locaux flambants neufs. Située au sein de l'Espace Trompe Souris dont le périmètre se trouvera étendue, elle bénéficiera de la proximité de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire.

Cette inauguration s'est déroulée en Présence de Monsieur le sous-Préfet et d'un vice-Président de la Région, Jean-Luc CATANZARO, représentant l'un et l'autre les principaux co-financeurs de ce projet dont le montant total s'élève à 725.000€ HT. Ce projet bénéficie également d'une subvention de l'Union européenne via le dispositif LEADER. A ce jour, les subventions annoncées s'élèvent globalement à près de 429000€ (60%).

Murielle ROBIN, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de l'enfance a manipulé la truelle à cette occasion ainsi que les représentants des financeurs précités, après le discours de Franck BRETEAU, Maire de la commune.

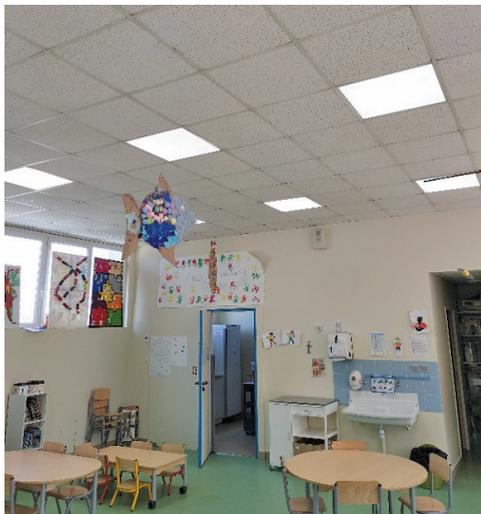
Celui-ci a rappelé toute la genèse de ce projet, à partir du diagnostic réalisé par le syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans sur la baisse de la démographie des assistantes maternelles à partir de 2023/2024. A cette occasion, il a rappelé qu'un autre projet de micro-crèche privée verra le jour dans le futur écoquartier du clos des Hayes, venant compléter cette baisse annoncée du nombre d'assistantes maternelles.

Saint Georges du Bois aura ainsi anticipé cette situation afin d'offrir aux familles une offre de garde d'enfants significative même si les élus sont conscients que l'arrivée de nouvelles familles nécessitera de nouveaux besoins.



Nouvel éclairage au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire

Dans le cadre des économies d'énergie et de l'amélioration des zones d'éclairage dans le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire il a été procédé au remplacement des anciens blocs de type néon par de nouvelles dalles lumineuses à LED. Le nombre d'équipement a été diminué de 20%, et générant une diminution de la consommation électrique de 35% pour un investissement de 5000 €.



Une nouvelle passerelle sur le chemin le long de l'orne champenoise

Les employés du service technique ont réalisé une passerelle le long du chemin de l'Orne champenoise afin de faciliter la promenade jusqu'au bout de ce qui est encore une impasse (mais permet une promenade de plus de 1,5km aller et retour).

Pour rappel ce chemin se prend à partir de la route de Souigné, après le petit pont de l'Orne Champenoise...



Un cheminement piétonnier rénové

Le cheminement piétonnier situé entre la rue du Mans (derrière l'arrêt de bus) et la rue Sainte Apolline avait été bien abîmé lors des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et l'implantation d'un nouvel éclairage public.

Il a été rénové au début du printemps par les services du Département, ce dernier étant à l'origine de l'enfouissement des réseaux. Il a dorénavant retrouvé une allure agréable et sa fréquentation est à nouveau beaucoup plus agréable.



Boulodrome: La plateforme de jeu est réalisée

Le chantier de réalisation du boulodrome se poursuit, la plateforme de jeu est terminée depuis le mois de février. La phase suivante consiste en la pose des ombrières photovoltaïques qui était prévue courant du mois de Mars. Le chantier a pris du retard. La pose des poteaux ainsi que les pannes doivent se réaliser courant juin.

Les ombrières photovoltaïques auront une puissance de 300 kWc et une production de 320 MWh. Il y aura 780 panneaux installés. La production sera l'équivalent de 152 habitants en consommation électrique.





Akiltoor Festival du jeu 15 mai



Cérémonie du 8 mai



Lavage de voitures par les jeunes du bocage cénomans



Ouvrage réalisé par les enfants dans le cadre de l'atelier broderie



Dispositif argent de poche : peinture de la main courante du terrain d'entraînement de football, et lasurage des différentes barrières qui égrènent les chemins piétonniers de la commune.



L'assemblée générale du Groupe Chantant le 25 avril. M. SAUDRAIS réélu.

La réalisation de nichoirs en maternelle

On a fait des nichoirs à hirondelles, avec Maïté, Marie, les CE2 et Philippe (bénévole à la LPO). Ils ont pris de la terre. Ils secouent le tamis enlèvent les pierres.

Ils mélangent la paille, le plâtre, la terre, de l'eau.

Les nichoirs sont accrochés sur la classe d'Anne-Gaëlle et de Marie, dans le jardin.



Les hirondelles font le printemps

Le printemps est arrivé et bientôt les hirondelles seront de retour. Pour préparer leur arrivée, les élèves de Ce2 et de Petite Section de Maternelle ont passé une matinée à construire des nids installés depuis dans l'école près du jardin. Ils ont découvert la vie des hirondelles et la poésie de Pernette Chaponnière.

Un petit brin de poésie pour finir...

L'hirondelle

*On m'a dit qu'une hirondelle
ne faisait pas le printemps
et moi je dis que c'est elle
sinon, qui le ferait donc ?*

*Je l'ai vue avec son aile
qui taillait dans le ciel blanc
un grand morceau de dentelle
où venait jouer le vent.*



*Ce n'était qu'une hirondelle
un oiseau noir et blanc
et pourtant je n'ai vu qu'elle
et j'ai le cœur tout content.*

*On dit que les demoiselles
font la pluie et le beau temps ;
moi je dis qu'une hirondelle
fait l'avril et le printemps.*

Pernette CHAPONNIÈRE

Première sortie scolaire de l'année

Le mardi 8 mars 2022, avec la classe de CP d'Élisabeth, nous sommes allés en car au Mans, à la salle des concerts, voir un spectacle qui s'appelle « La légende de Tsolmon ». Il y avait un artiste mongol, Mandakh, et une artiste française, Suzanna. Ils jouaient de la guitare, de la vièle mongole et du piano. Mandakh a aussi sifflé avec sa voix grave et chanté des chants de son pays.

Ils ont raconté un conte où deux personnes sont tombées amoureuses. Ils se sont réfugiés dans une yourte pendant une tempête de neige. L'amoureux est reparti très loin de la dame, Tsolmon. Pour la retrouver, il enfourchait un cheval avec des ailes qui était, du coup, aussi rapide que mille chevaux réunis.



La Classe de Mer SCIENTIFIQUE :

Report de la classe de Mer 2020/2021 prévue à Sarzeau.

Quand ? : Du L 30 Mai au V 3 Juin 2022

- Où ? : Centre d'hébergement en bord de mer à St Pierre de Quiberon
- Qui ? : 58 élèves de CMI et CM2 (1 refus)

7 adultes : 3 enseignants (Yvan, Marine et Anne Gaëlle) + 4 parents d'élèves :

Ces derniers ont été choisis selon la classe de leur enfant et leurs compétences spécifiques (Education, Santé)

- Quoi ? : Un thème : La mer et les Sciences

Activités envisagées : Pêche à pied / Char à voile / La préservation des Dunes ... / Les énergies ...

- Comment ? Réunion le Jeudi 28 Avril gérée par les enfants
- Combien ? : 400€ / enfant > Objectif : Financement des familles de manière échelonnée : 150 € / enfant : 50 euros en Avril, en Mai et en Juin.

Quelques photos de la réunion :





Programme estival

Deux accueils de loisirs sont proposés cet été sur le territoire du Bocage Cénomans.

L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans :

Du 11 juillet au 29 juillet à Pruillé-le-Chétif et

du 1er au 31 août à Saint Georges du Bois

Programme disponible fin juin sur le site du Bocage Cénomans : syndicat-bocage-cenomans.fr.

Tarifs : Forfaits 4 ou 5 jours, selon le lieu de résidence et le quotient familial



Mini-camps:

Du 18 au 22 juillet à la Flèche : thème astronomie ou cirque

Du 25 au 29 juillet à Brûlon : thème sportif (canoë, tir à l'arc, footgolf, ...)

Du 22 au 26 août à Pouancé (49) : Thème sportif (kayak, biathlon, tir à l'arc,...)

Inscriptions avant le 31 mai 2022.

Inscriptions et réservations sur l'espace familles :



ESPACE FAMILLES DU BOCAGE CENOMANS
Toutes vos démarches désormais en ligne pour les activités enfance et jeunesse (accueils de loisirs, mini-camps, tickets sports, séjours, ...)

Contactez Antoine sur:

enfancejeunesse@bocagecenomans.org
lors de votre inscription pour recevoir vos identifiants.



L'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales pour les enfants de 3 à 14 ans :

Du 11 au 29 juillet à Chaufour-Notre-Dame. Thème « un métier presque parfait » pour les enfants de 3 à 10 ans et pôle ados avec des activités spécifiques pour les 11 ans et + (Enigma Parc, géocaching, Top Chef, ...)

Tarifs : 52€ à 59€ pour les habitants du Bocage Cénomans et de Degré, 63€ à 103€ pour les autres communes.

Dossier d'inscription sur le site du Bocage Cénomans :

syndicat-bocage-cenomans.org

Date limite des inscriptions aux accueils de loisirs : le 20 juin 2022

Séjour Pré-Ados:

Les jeunes de 11 à 14 ans ont la possibilité de partir en séjour à la mer du 8 au 13 juillet. Ils séjournent en camping à Moutiers-en-Retz et feront entre autres du catamaran et du char à voile. Ce séjour est organisé en collaboration avec la communauté de communes du Val de Sarthe. 20 places sont réservées aux jeunes résidents sur le territoire du Bocage Cénomans, inscriptions sur l'espace familles.



Malte:

En fin d'année 2021, un groupe de jeunes des communes du Bocage Cénomans a fait part aux animateurs jeunesse de son envie d'organiser un séjour dans un pays étranger. Après de nombreuses réunions de préparation, ils se sont mis d'accord sur la destination : Malte. En plus de l'accompagnement du SIVOM du Bocage Cénomans, les jeunes ont souhaité réaliser des actions d'autofinancement : lavage de voitures, vente de roses, vente de crêpes... De plus, ils ont validé une demande de subvention « Innov'Jeune » faite à la CAF et la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport). Ils partiront du 11 au 23 juillet.



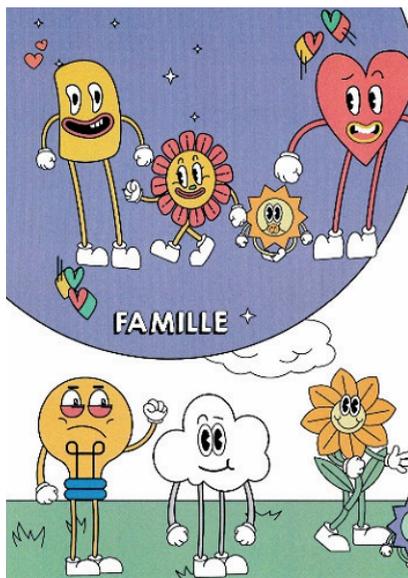
Le SIVOM du Bocage Cénomans accompagne tous types de projets de jeunes (découverte d'une nouvelle discipline, weekend en forêt, organisation d'un concert ou d'une compétition sportive, projet photo...). Venez en discuter avec le responsable jeunesse.

Actions parentalité:

Les actions parentalité se poursuivent avec de nouvelles propositions mises en place en collaboration avec le groupe de parents volontaires. Ateliers d'éveil, ateliers lecture, spectacles, rencontres, ... le Bocage Cénomans propose des activités variées, avec toujours plus de bonheur et de bonne humeur !

Bocage en Fête:

Le Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans, en collaboration avec le multi-accueil Pomme de Reinette, le centre de loisirs d'été, les associations de Parents d'Elèves et partenaires locaux vous invite :



LE SAVIEZ VOUS?

Les élèves de la Première CVPM (Communication Visuelle PluriMédia) du lycée Saint Joseph La Salle à Pruillé-le-Chétif travaillent en collaboration avec le service parentalité du Bocage Cénomans.

Dans le cadre de leur formation, ils préparent des supports de communication à destination des parents. Dispersé dans différents lieux, leur travail sera bientôt visible dans nos communes !

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les contacts sur «syndicat-bocage-cenomans.fr» ou sur l'application CityAll :



Téléchargez gratuitement **CityAll**
Sélectionnez SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play



BOCAGE EN *Fête !*

SAMEDI 11 JUIN
10H À 18H
À PRUILLÉ LE CHÉTIF
STADE D'ASNILLÉ

10H À 12H * **POMME DE REINETTE FÊTE SES 10 ANS À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE**
Spectacle d'acrobatie à partir de 10h30, expositions photos, fresques pour les enfants, pique-nique possible.

10H À 13H * **FORUM FAMILLES**
Rencontre avec l'équipe d'animation, présentation des plannings d'activités de l'accueil de loisirs du Bocage Cénomans et des mini-camps.

12H À 18H * **ANIMATIONS EN FAMILLE**
Châteaux gonflables, animations pour les tout-petits, défis en famille, découverte du ki-ball et du bamball, parcours du combattant en nature...

RESTAURATION ET BOISSONS SUR PLACE

Venez vous amuser en famille !

29 mars 2022

Approbation du compte administratif 2021

Mme HUBERT présente le compte administratif de 2021 qui fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement	
Dépenses	1 260 967.36
Recettes	2 340 288.83
Excédent	1 079 321.47
Résultat de la section d'investissement	
Dépenses + restes à réaliser dépenses	811 168.60
Recettes + restes à réaliser recettes	541 189.96
Déficit	269 978.64

Le conseil municipal approuve le compte administratif de 2021.

Vote des taux des impôts locaux

Rappel des taux de 2021 : Taxe foncière (bâti) : 30.70%, Taxe foncière (non bâti) : 19.24%, Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 8.69%

Le conseil municipal décide de reconduire les taux de l'année précédente.

Adoption du budget primitif de 2022

Mme HUBERT, adjointe en charge du budget, présente le projet de budget prévisionnel pour 2022 :

Dépenses	Projet 2022
11 - Charges générales	447 470,00 €
12- Personnel	856 395,09 €
14 - Atténuations de produits	5 200,00 €
65 - Autres charges gestion courante	286 400,00 €
66 - Charges financières	35 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 100,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	500,00 €
022 - Dépenses imprévues	40 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 672 565,09 €
023 - Virement section investissement	610 378,14 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	9 950,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	620 328,14 €
TOTAL DEPENSES	2 292 893,23 €

Recettes	Projet 2022
013 - Atténuations de charges (rb arrêts maladie, La Poste)	36 000,00 €
70 - Produits services, domaine (cantine, accueil périscolaire)	116 000,00 €
73 - Impôts et taxes	819 533,00 €
74 - Dotations	473 622,00 €
75 - Autre produits gestion courante (loyers)	8 600,00 €
76 - Produits financiers	24 795,40 €
77 - Produits exceptionnels (cessions immobilières)	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 478 550,40 €
042 - Opération d'ordre transfert en section	5 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	5 000,00 €
002 - Excédent fonctionnement reporté (2021)	809 342,83 €
TOTAL RECETTES	2 292 893,23 €

Section d'investissement

Dépenses	Projet 2022
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 718,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	7 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	185 085,60 €
Opérations d'équipements	835 552,41 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 030 856,01 €
16 - Emprunts	71 000,00 €
020 - Dépenses imprévues	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	91 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 121 856,01 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 000,00 €
Solde négatif reporté 2021	155 105,33 €
TOTAL DEPENSES	1 281 961,34 €

Recettes	Projet 2021
13 - Subventions d'investissement	226 299,97 €
16 - emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00€
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	331 654,56 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	269 978,64 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisation	0,00 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES	329 978,64 €
TOTAL RECETTES REELLES	535 731,61 €
021 - Virement de la section fonctionnement	610 378,14 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	9 950,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	620 328,14 €
TOTAL RECETTES	1 281 961,34 €

Principales dépenses d'investissement :

En opérations :

- Espace de loisirs (city et BMX) : 22 500€ (installation de la tyrolienne)
- Construction d'une maison d'assistantes maternelles : 670 125.08€
- Rénovation et extension de la salle associative : enveloppe réservée à hauteur de 90 000€

En dehors des opérations : (voir tableau page 31)

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/ mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Nature	Objet	Montant TTC
Travaux	Ossuaire cimetière	1 213,84€
	Maternelle - sol classe	3 996,20€
	Maternelle - sol salle de motricité	5 144,75€
	8-8bis rue de Sablé - Façade	24 648,77€
	8 rue de Sablé - porte d'entrée	3 392,40€
	Eclairage cantine (led)	5 154,30€
	Eclairage et accueil périscolaire (led)	2 503,20€
	Boulodrome (bastaing)	5 000,00€
	Mat autonome (rue des Lilas)	4 308,00€
Groupe Scolaire	Jeux accueil périscolaire	600,00€
	Jeux - petits équipements école (panneaux de basket, ballons)	550,00€
	Tables cantine (4)	800,00€
	Chaise cantine	1186,90€
Espace culturel	Livres espace culturel	3500,00€
Services techniques	Tondeuse électrique	1300,00€
Informatique	Ecole - disques durs élèves	6 120,00€
	Ecole - bornes wi-fi	480,00€
	Ecole - imprimante maternelle	600,00€
	Accueil périsco - changement PC	1 200,00€
	Accueil périsco - portail familles (NB : dossier éligible à une subvention de l'Etat de 5000€)	6 520,80€
	Bibliothèque - douchette	120,00€
	Mairie - windows 10 (6 postes)	600,00€
	Bureautique atelier La Blanchardière	2 000,00€
	double écran accueil	730,00€
TOTAL		81 669,15€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de 2022, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Attribution de subventions

Attributions de subventions aux associations :

Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du code général des collectivités territoriales, Mme LOMBRICI directement intéressée par l'objet de la délibération en sa qualité de présidente de l'association l'ILOTCO, quitte la salle du conseil.

M. PRE présente la liste des subventions proposées.

Le conseil municipal, après avoir entendu ces propositions, décide d'attribuer les subventions conformément au tableau suivant :

Football club Saint-Georges Pruillé	2000€
PETANQUE	300€
ILOTCOT	2500€
AKILTOOR	450€
SAINT GEORGES BIEN ETRE	450€
DYNAMIQUES BOISGEORGIENS	430€
APETS (fonctionnement : 1000€, carnaval 650€)	1650€
UNC	100€
COOPERATIVE SCOLAIRE (fonctionnement : 1100€, classe de mer : 1600€)	2700€
Montant total	10 580€

Mme Lombrici revient dans la salle du conseil.

Recrutement d'un agent administratif contractuel

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le renouvellement de la demande de disponibilité de l'un des agents administratifs du service mairie, titulaire du grade d'adjoint administratif, du 15 avril au 14 octobre 2022 ;

Considérant que la procédure de recrutement a permis de retenir une candidature, Le conseil décide de créer le poste d'adjoint administratif contractuel à compter du 15 avril 2022, pour une durée de 6 mois.

Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour la création d'un dépôt d'huiles minérales et liquides de refroidissement usagés (HG industries, Voivres-lès-le-Mans)

La société HG Industries exerçait jusqu'en 2017 une activité de traitement de déchets mercuriels sur la commune de Voivres-lès-le-Mans. Le groupe AUREA, auquel appartient la société HG Industries, exploite également depuis 1994 une usine ECO HUILE de régénération d'huiles usagées à Lillebonne (76).

La société ECO HUILE développe actuellement son activité de collecte auprès des producteurs au travers d'agrément déjà obtenus dans plusieurs départements. Elle a obtenu des agréments pour les départements de la Sarthe et 4 départements limitrophes et doit disposer d'un dépôt implanté localement.

Dans ce contexte, la société HG Industries souhaite faire évoluer ses activités de manière à entreposer sur son site les huiles usagées collectées pour être ultérieurement régénérées par la société ECOHUILE, ce qui permettra de maintenir une activité industrielle et des emplois sur le site de Voivres-lès-le-Mans ainsi que des liquides de refroidissement qui seront traités ultérieurement par le centre de traitement de déchets dangereux Ecologic Petroleum Recovery (EPR), appartenant également au groupe AUREA.

La capacité cumulée des différentes cuves affectées au stockage d'huiles usagées sera de 180 tonnes soit 204 m³.

Le site recevra également des liquides de refroidissement dans un réservoir de 30 m³ (32 t).

Le volume d'activité annuelle sera dans un premier temps de l'ordre de 5 600 tonnes/an (5 000 t/an d'huiles usagées et 600 t/an de liquides de refroidissement). Il sera par la suite susceptible d'évoluer selon le nombre d'agrément de collecte obtenus.

HG Industries sollicite l'autorisation environnementale de création du dépôt d'huiles et de liquides de refroidissement usagés, au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

La commune de Saint-Georges est incluse dans le périmètre de consultation (rayon de 3km autour de l'installation). L'enquête publique se déroule du 9 mars au 8 avril 2022.

M. BRETEAU ne prend pas part au vote, en raison d'un conflit d'intérêt.

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal rend un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Associations

- Saint Georges Bien Etre
- Apets 72
- Détente Loisir plein air de SGDB
- Association sportive de pétanque
- Union football club 309 Bocage Cénomans
- Football club Saint Georges-Pruillé
- Kazok(ou)
- Le Fianchetto

Lancement d'une réflexion sur la création d'un espace de travail partagé

La commune dispose d'un local en centre bourg, au 8 bis rue de Sablé, actuellement vacant. Certains d'entre vous se rappelleront peut-être de l'ancien bureau de poste qui a longtemps occupé ce lieu avant la création de l'agence postale communale.

Ce local a été occupé ensuite par une professionnelle paramédicale et se trouve aujourd'hui disponible.

Parmi les pistes disponibles a été envisagée celle de transformer

ce lieu en espace de travail partagé (co-working). De dimension modeste, il ne permettrait d'accueillir que deux ou trois télétravailleurs en même temps.

L'idée est de permettre aux personnes qui télétravaillent de bénéficier d'un lieu proche de leur domicile, évitant ainsi tout frais de transport et d'émission de CO₂, tout en travaillant ailleurs qu'à leur domicile.

Si vous êtes intéressé par le principe, nous vous invitons à prendre contact en Mairie afin de laisser vos coordonnées et transmettre vos besoins. Si quelques personnes se manifestent dans ce sens, nous vous convierons à une réunion de travail pour avancer plus loin sur la faisabilité de cette réflexion.

Avancée sur la future plateforme à déchets verts

Fin avril, un rendez-vous a eu lieu avec les techniciens de Le Mans Métropole à propos de la future plateforme à déchets verts. Il a été confirmé que le dossier est bien considéré comme prioritaire. Le dossier, compte-tenu de son volume, relève d'un établissement classé, ce qui entraîne une procédure administrative plus complexe et beaucoup plus longue. De nombreuses réunions de travail sont à prévoir entre le Maître d'œuvre et les partenaires. La date de mise en exploitation est à envisager mi-2024, plus tard qu'initialement annoncé.



Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodinier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site



SGBE

Cette saison 2021/2022 va se terminer avec de nouvelles adhésions ce dernier trimestre. Elle a été particulière pour 3 raisons, une nouvelle animatrice Elise, l'adhésion à la Fédération française de gymnastique, et encore un fonctionnement avec restrictions sanitaires.

La fin des cours est programmée le 29 juin 2022 avec une randonnée pique-nique organisée le mardi 28 juin pour clôturer cette année un peu spéciale. Merci à tous les adhérents qui nous ont fait confiance durant toute cette année sportive et nous espérons tous les revoir en septembre.

Les cours reprendront les mardi 6 et mercredi 7 septembre 2022, aux heures habituelles. Pour le cours du mardi à 16h45 qui a beaucoup de succès, les inscriptions sont à faire rapidement.

Des formulaires d'inscription seront disponibles à la mairie dès le 21 août et envoyés aux adhérents par messagerie. Un certificat médical est à fournir pour les nouvelles inscriptions ainsi que pour les adhérents n'ayant pas sollicité leur médecin depuis 3 ans pour ce document.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux au sein de notre association avec toujours le même dynamisme, après les grandes vacances. Mme Bodinier, présidente, reste à votre disposition au [06.87.83.65.32](tel:06.87.83.65.32), ou Mme CHABLE, vice-présidente, au [02.43.47.20.94](tel:02.43.47.20.94), pour tous renseignements complémentaires.

L'îlotCo

Ouverture du Café-cantine de L'îlotCo le 7 mai

La phase 1 des travaux est achevée, le lancement du café-cantine de L'îlotCo a eu lieu samedi 7 mai 2022.

Plus de 300 visiteurs se sont succédés, dont beaucoup découvraient L'îlotCo pour la 1ère fois !

De nombreuses propositions sur la journée :

Déguster les plats de **SuzyCook** (traiteur installée au café-cantine jusqu'à l'été), profiter d'ateliers pour tous les âges avec les « **petits débrouillards** » et pour finir, du spectacle, avec **SolOrkestar** en concert.

Une belle journée, riche de rencontres et de sourires, mêlant toutes les générations... pour ouvrir le café-cantine en beauté !



Cœur névralgique, le café-cantine permet de faire vivre la thématique de l'**alimentation durable**, tout en étant une **ressource économique** capitale pour pérenniser L'îlotCo. Ainsi, en consommant un plat ou une boisson au café-cantine, vous pouvez savourer des produits locaux de qualité, profiter de la convivialité du lieu et certainement comprendre le projet L'îlotCo.

Ce qui est déjà en place aujourd'hui

- **L'îlotCo, une association génératrice d'emplois**

Un coordinateur technique est engagé depuis début mai à L'îlotCo, pour gérer les espaces intérieurs et extérieurs ainsi que les équipements, mais aussi accueillir et coordonner les utilisateurs et intervenants de L'îlotCo.

Une partie des subventions permet aussi à L'îlotCo d'engager des animateurs référents les mercredis et samedis. N'hésitez pas à passer, vous aurez toujours une proposition d'activité, de jeu ou discussion !

- **Le Fournil de L'îlotCo**

Deux fournées de pain bio chaque semaine par et pour les adhérents, au levain naturel, pétri à la main et cuit au four à bois. Ces fournées sont autant de moments de transmission pour les adhérents qui s'y consacrent.

Si vivre l'expérience d'une fournée vous tente ou si vous êtes tout simplement curieux de goûter le pain de L'îlotCo qui met en éveil tous nos sens, passez nous voir ou contactez-nous !

• Le Café-cantine de L'ilotCo

Mercredi 10h-18h

Jeudi et Vendredi 17h-21h

Samedi 10h-23h

Les horaires du café-cantine de L'ilotCo permettent à chacun de trouver son moment !

->Envie d'y faire les devoirs après l'école ? Le créneau 17h/19h des jeudis et vendredis, ou le mercredi toute la journée sont là ! Et pourquoi pas y créer de l'aide aux devoirs ?

->En recherche d'un endroit convivial où boire un verre ? Profitez des jeudis et vendredis pour l'apéro ! (C'est possible aussi à tout moment d'ouverture)

->Besoin de rompre la solitude du télétravail ? Vous serez toujours bienvenus aux horaires d'ouverture !

->Envie de dîner en famille ou entre amis ? Réservez le samedi soir pour un menu plaisir équilibré !

->Envie de passer derrière les fourneaux avec SuzyCook ? Venez vivre l'expérience du coup de feu au Café-cantine ! Si l'expérience vous tente :

contact@lilotco.fr !

**UN NOUVEAU LIEU
POUR DÉJEUNER, DÎNER
OU BOIRE UN VERRE**



Café-cantine de
L'ilotCo



mercredi 10h-18h / déjeuner dès 12h

jeudi et vendredi 17h-21h / planche apéro dès 19h

samedi 10h-23h / déjeuner dès 12h, dîner dès 19h

DANS UN DÉCOR BUCOLIQUE,
DES PRODUITS LOCAUX, DE SAISON, PRINCIPALEMENT
ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

contact@lilotco.fr
0622907703



Tiers-lieu Agricultuel
Lieu-dit Le Gué Perroux
964 rue de Souigné
72700 Saint-Georges du Bois
<https://www.lilotco.fr>



N'hésitez pas à partager vos envies, pour aider l'association L'îlotCo à trouver comment créer une dynamique nouvelle sur notre territoire !

À VENIR : (suivez notre programmation sur notre site lilotco.fr)

2ème Festival de L'îlotCo - 12 juin 9h30-17h30

Le Festival de L'îlotCo, c'est un moment pour se retrouver autour d'ateliers / mini expériences de partage et de vivre ensemble, de moments artistiques et d'un marché de producteurs bio et/ou locaux.

C'est aussi et surtout une journée hors du temps, de découvertes et de partages, pour tous !

EN SAVOIR PLUS

- Vous souhaitez participer, en fonction de vos envies et possibilités, à un projet ambitieux qui aura un impact positif sur notre territoire, et avoir accès aux activités et aux services réservés aux adhérents ? Adhérer à l'association L'îlotCo est un réel acte d'engagement. Le montant de la cotisation est libre, afin d'être adapté à chacun.



Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour que le projet se développe !

- L'association L'îlotCo organise chaque mois une Réunion Collective Ouverte, où chacun peut découvrir le projet. Alors n'attendez plus et venez à la prochaine réunion, vendredi 17 juin, 19h30 !

À très bientôt !

L'équipe de L'îlotCo

<https://www.lilotco.fr> <https://www.facebook.com/lilotco>

mail : contact@lilotco.fr tel : 0622907703

Sportsmile

L'association Sportsmile maintient ses créneaux :

Les lundis : 18h30-19h20 cardio training 19h30 Danse'fit.

Les jeudis 18h30 Sophrologie en groupe (possibilité de faire une séance d'essai)



Abonnement trimestriel pour chaque cours.



Renseignements/inscription Danse fit ou cardio training au 0635322624 avec Lenny

Renseignements /inscription Sophrologie en groupe au 0670938345 avec Sophie
Le lundi 25 avril nous avons organisé une Zumba Party avec un invité sportif.

Un moment de partage et bonne humeur autour du Fitness et la danse. Le SMILE n'a pas manqué au rendez-vous.

Nous espérons pouvoir proposer plus d'événements à la prochaine saison. Venez tester nos cours et partager avec nous !

Fin de l'association « Le Fianchetto »

En ce début d'année 2022, et après plusieurs années de présence sur la commune, l'association de jeu d'échecs « Le Fianchetto », qui était pilotée par Mr Jean Claude Bouttier, a mis fin à ses activités. Suite à la dissolution de l'association, Mr Bouttier a fait don du matériel (plateaux de jeu, pièces d'échecs, plateau mural) à la coopérative scolaire de l'école Trompe Souris, et du solde restant, une fois les comptes clôturés à l'APETS. Nous le remercions chaleureusement pour ce geste, ainsi que pour le temps passé à faire vivre cette association boisgeorgienne !



Les dynamiques boisgeorgiennes

Le programme des Dynamiques Boisgeorgiennes est toujours aussi intense. Au-delà des activités hebdomadaires récurrentes (danse, loisirs créatifs partagés, randonnées, jeux de cartes), plusieurs dates sont déjà à l'agenda :



-Le repas annuel est désormais organisé à l'attention des membres de l'association mercredi 20 Juillet 2022.

-Une sortie repas spectacle Mme Sans gêne près de Vendôme, avec transport autocar est prévue Jeudi 04 Août 2022.

-La journée découverte du Canton LA CHARTRE SUR LE LOIR avec transport autocar, organisée en collaboration par la Fédération de la Sarthe et le secteur Le Mans Ouest est fixée vendredi 26 Août 2022

-Le voyage surprise 6 jours et 5 nuits avec transport autocar est programmé du lundi 03 au samedi 08 Octobre 2022.

APETS

Association des Parents d'Élèves de l'École Trompe-Souris
Nous remercions chaleureusement l'association d'Échecs pour son don à l'APETS !

Retour sur le carnaval... Samedi 2 avril 2022

Parents et enfants ont joué le jeu pour fêter carnaval tous ensemble. Ils sont venus nombreux défiler dans les rues de Saint Georges.

Le thème de cette année : Les émotions !



Carnaval a commencé par un petit goûter surprise offert par M. et Mme Mercier de l'Utile.

Il s'est terminé sur la plaine de l'école, avec la danse des élèves de maternelle et le concours du bonhomme carnaval !

Merci à tous ceux qui ont participé à ce moment de convivialité.

Vivement l'année prochaine !



Nous comptons sur vous pour la fête de l'école, le dimanche 26 juin 2022 !

Tous les voyants sont au vert pour que la fête de l'école ait bien lieu dimanche 26 juin 2022 à l'école Trompe Souris !

Au programme : spectacle des enfants, barbecue-frites, jeux et animations diverses l'après-midi...

Pour clôturer la journée ne manquez pas le tirage de la tombola ! Nous remercions les généreux donateurs qui nous aident à atteindre une centaine de lots cette année !

D'ailleurs vous aurez peut-être la chance de croiser nos petits vendeurs dans les rues de Saint Georges... Si ce n'est pas le cas vous pouvez aider la fête en achetant vos billets via notre site Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-l-ecole-trompe/evenements/achat-de-ticket-pour-la-tombola-de-l-ecole-trompe-souris>



En vous espérant nombreux ce jour-là !

Grâce à la participation des Boisgeorgiens, et à l'énergie des parents bénévoles, toutes ces actions permettent de financer les actions pédagogiques mises en place par les enseignants, pour nos enfants.

En fonction de vos possibilités, vous pouvez participer à l'organisation ou à l'animation des festivités.

Pour suivre l'actualité de l'association ou pour proposer votre aide/vos idées :

apets72700@gmail.com <https://www.facebook.com/apets72>

Les Z'ECOgeorgiens

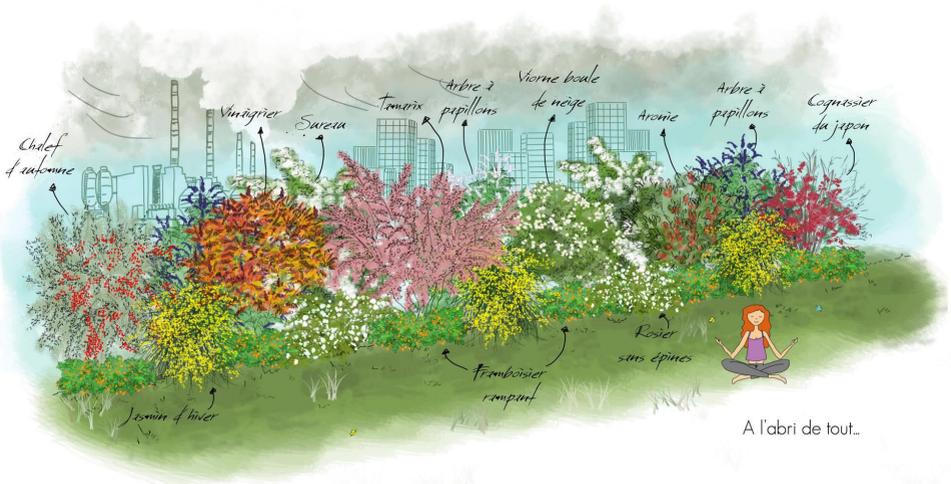
développer les initiatives locales et écologiques à St Georges du Bois

Vous le savez tous maintenant, il est urgent de préserver le vivant !

Nos haies retiennent la terre et l'eau, protègent du vent, abritent la vie.

Ne pas arracher, planter, re-planter, laisser pousser et respirer.

LA HAIE BRISE VENT & BRISE POLLUTION



Durant des siècles, la haie protégeait, délimitait, nourrissait. Les dernières décennies ont vu des arrachages massifs. Et avec ce processus, un appauvrissement, une détérioration, voire une désertification du vivant.

Aujourd'hui, elle s'impose de nouveau et en urgence.

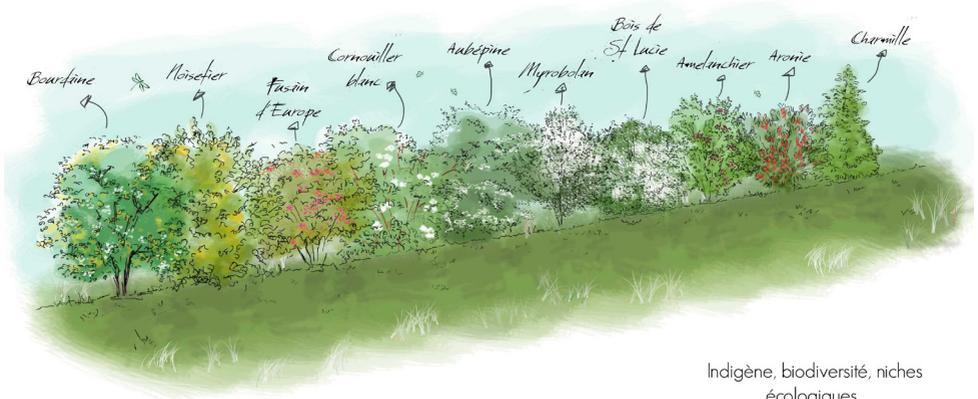
Il y 4 ans maintenant était publiés les résultats principaux de deux réseaux

de suivi des oiseaux sur le territoire français et évoquent un phénomène de « disparition massive », « proche de la catastrophe écologique ». « Les oiseaux des campagnes françaises disparaissent à une vitesse vertigineuse, précisent les deux institutions dans un communiqué commun. En moyenne, leurs populations se sont réduites de 30% en quinze ans. »

Autre espèce touchée, les chauves-souris : selon le bilan, 38% de ces mammifères volants ont disparu en métropole entre 2006 et 2016

Pour des raisons climatiques, esthétiques, écologiques, philosophiques, La haie concourt à remettre de la nature et donc de la biodiversité. Taillable (fournissant ainsi broyat, bois, tuteurs...), diverse, elle permet toutes les combinaisons dans tous les lieux. L'abeille a besoin de feurs, la faune de nourriture et d'abris, l'homme de fruits et de plantes. Il est essentiel de se protéger des aléas climatiques, du voisinage, du bruit...

LA HAIE CHAMPÈTRE



Indigène, biodiversité, niches écologiques...

Une haie pour la biodiversité

Les haies sont de véritables réservoirs de biodiversité. Elles servent de refuge à toute une faune. De petits oiseaux et de nombreux insectes comme les coccinelles s'y installent. Au sol, des hérissons peuvent venir s'abriter. Enfn, la décomposition des feuilles et du bois fournit un humus riche dans lequel proliféreront, bactéries, vers-de-terre et microorganismes indispensables... Planter une haie qu'elle soit monospécifique, variée, haute ou basse est un facteur de diversité. Plus on utilisera de variétés différentes plus elle augmentera.

Il est également possible de laisser une bande d'herbe non tondue au pied des haies, pour favoriser la venue des petits animaux et constituer des corridors écologiques. Quel intérêt à avoir une telle faune dans sa haie ? Nombre d'animaux ou insectes présents dans les haies sont une aide précieuse : le hérisson contre les limaces, les coccinelles contre les pucerons. On parle d'insectes auxiliaires (un des piliers de la lutte biologique). Pourquoi utiliser des produits chimiques si le travail peut être fait naturellement ?

sources: atmosvert.fr / haie-bocagere.com / Planter des haies de biodiversité - B.Farinelli

**ENTRÉE GRATUITE
OUVERT AUX PEINTRES PROFESSIONNELS
AMATEURS ET ENFANTS**

LE DIMANCHE DES PEINTRES

Première édition

DIMANCHE 26 JUIN 2022

**DE 13H À 19H
PARC DE LA RIVIÈRE**

EXPOSITION & CRÉATION LIBRE



**INSCRIPTION AVANT LE 18 JUIN
TOUTES LES INFOS : WWW.ETIVAL-LES-LE-MANS.COM
ET WWW.SGDB72.FR**



Activité TENNIS

L'activité Tennis bat son plein sur Saint Georges du Bois ! Le retour des beaux jours ainsi que l'accès gratuit proposé par la commune permettent aux Boisgeorgiens de pratiquer le tennis en loisir. Et bon nombre d'entre eux sont présents sur les courts en semaine ou le week-end. Une quinzaine de joueurs réguliers réservent assidûment les deux terrains disponibles. Si vous souhaitez avoir des renseignements concernant cette activité, connaître les créneaux libres et donc réserver un court, il vous faut contacter Mr Julien Pré, adjoint au Maire, par téléphone ou par SMS au [06.23.99.88.59](tel:06.23.99.88.59), afin de vous assurer des disponibilités.



Portage de repas à domicile

Ce service s'adresse à tout boisgeorgien rencontrant des difficultés ponctuelles ou régulières à effectuer seul des repas variés et équilibrés (convalescence, solitude, vieillissement, handicap...).

Il n'y a pas de limite d'âge ni d'engagement sur la durée. Le repas, préparé le matin même par le restaurant scolaire, est livré en plateau isotherme. Il est identique à celui des enfants : entrée, plat principal, fromage ou laitage, dessert, pain.

Le coût du repas est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier). Les livraisons étant assurées les jours d'ouverture de l'école, un prestataire extérieur de portage de repas peut selon les besoins livrer les autres jours. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au [02 43 47 18 87](tel:02.43.47.18.87).



Grippe aviaire: Obligation de confinement des volailles et de déclaration en Mairie

Le ministère de l'Agriculture – dans un arrêté publié au journal officiel le 4 novembre 2021 – a placé le territoire métropolitain en risque « élevé » de grippe aviaire. Une maladie animale infectieuse qui touche les oiseaux. Aujourd'hui cette maladie touche la Sarthe.

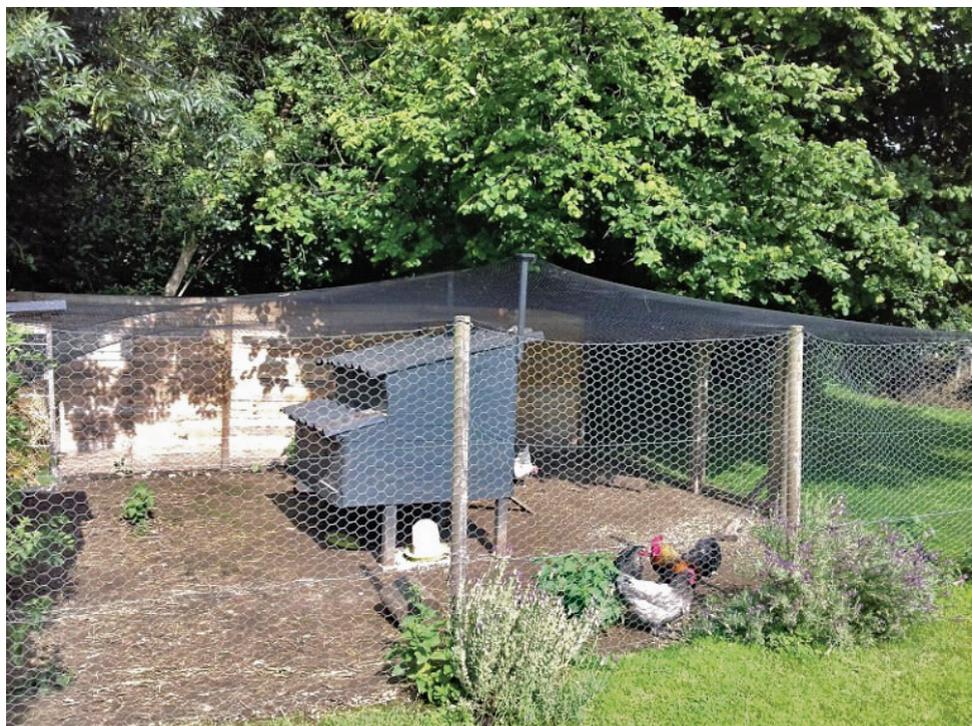
Pour limiter la progression du virus, il est désormais **obligatoire** pour les particuliers de confiner leurs poules et autres volailles. Une déclaration de détention d'oiseaux de basse-cour doit également être déposée en mairie. (Formulaire **Cerfa N°15472*02**)

Comment confiner ses poules ?

- soit en les enfermant dans un poulailler 24h/24h
 - soit en installant un filet de protection au-dessus de leur enclos.
- Le stock d'aliments et l'approvisionnement en eau des volailles doivent également être protégés de tout contact extérieur.

Le fait de propager une épizootie de façon involontaire est un délit passible de 2 ans d'emprisonnement et 15000€ d'amende.

La municipalité procède au recensement de tous les particuliers qui élèvent des volailles dans leur jardin. Jean-François VIRIEUX, conseiller municipal, a été chargé d'établir ce relevé. Il peut être amené à rendre visite à certains d'entre vous afin d'obtenir des renseignements ; nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



La collecte du verre se fait dorénavant auprès des points d'apports volontaires

Dorénavant, la collecte des verres se fait auprès de points d'apports volontaires, au nombre de cinq répartis dans la commune dans les lieux suivants :

Déjà existants :

- A côté des terrains de tennis, rue de Pruillé le chétif
- A côté du parking de l'école, rue de Souigné

Trois nouveaux (photos ci-dessous) :

- Avenue des constellations, au Parc des Hayes (en bas du belvédère de la Croix du sud)
- A l'entrée du lotissement de la Bideaudière, à proximité de la rue de la Croix Sainte Apolline
- A l'entrée du lotissement du Panorama, sur la place.

L'implantation définitive de ces P.A.V. sera faite dans quelques mois, après un examen de la pertinence des emplacements choisis.



Lotissement
du Panorama



Avenue
des constellations



Lotissement de la
Bideaudière



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Construction de la MAM

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) : tel 07 64 58 19 23

accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél : 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi : 10h30 à 12h00

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. 11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél : 02.43.21.03.05

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribray (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs : des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique
Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile
06.30.54.44.66

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité

Société ARNEMETIA : 06.82.92.38.20

SODIMAV : Panneaux isothermes :

02.43.47.10.67

Ses services

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Kinésithérapeute/Ostéopathe

Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tiro : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Infirmier libéral

David Liger : 06.47.81.24.07

Psychothérapeute

Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou
07.81.44.20.09

Dététicienne nutritionniste

Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Solimut Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Pharmacie : Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

Praticienne en hypnose :

Coralie Christophle : 07.71.59.56.14

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure : 02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle esthéticienne :
06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie :
02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse :
02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Jean Pierre Rouillard - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles : 06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulancier - Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Les Douceurs de Julie - vente de fruits et légumes : 07.71.13.02.17

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Mardi 14 juin
(après midi)

Chasse aux trésors (géocaching) réservé aux plus de 60 ans (voir page 12)

Samedi 18 juin

Concours de boules à la mêlée

Vendredi 24 Juin

Assemblée Générale Association Sport Smile à 20h

Dimanche 26 juin

Fête de l'école

Dimanche 26 juin

Journée des peintres au parc de la rivière
(voir page 38)

Mercredi 13 juillet

feu d'artifice au parc de la rivière

Samedi 10 septembre

Lâcher de truites à l'étang au parc de la rivière

Samedi 24 septembre

Concours de boules en triplète

Samedi 1er octobre

Repas du CCAS

Dimanche 16 octobre

Boum de l'APETS